Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: - (1990)
Heft: 9

Rubrik: Le Fonds national

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Fonds national

Le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNRS) est le principal instrument dont dispose la Confédération pour encourager la recherche fondamentale à une échelle nationale. Il doit contribuer à ce que la qualité de la recherche scientifique suisse se situe au même niveau que les meilleurs travaux entrepris ailleurs dans le monde.

Créé en 1952 sous la forme d'une fondation de droit privé propre à garantir l'indépendance et la gestion autonome de la recherche helvétique, le Fonds national dispose en 1990 d'une contribution fédérale de 247 millions de francs. Les *subsides de recherche* qu'il accorde aujourd'hui — plus de 1000 — en maintenant un équilibre entre les différentes disciplines et les diverses régions du pays, ne sont qu'un complément aux efforts entrepris par les institutions où se déroulent ces recherches.

Le Fonds national a en effet décidé en 1968 qu'il n'aurait ni ses propres instituts ni ses propres cadres de recherche, afin de conserver une mobilité maximum face aux nouvelles découvertes qui ne cessent de modifier l'horizon de la science. Les chercheurs prennent ainsi eux-mêmes l'initiative des travaux qu'ils souhaitent entreprendre. Les requêtes qu'ils déposent auprès du Fonds national ne doivent cependant pas servir à assurer leur salaire personnel, mais à leur procurer les collaborateurs et l'équipement scientifiques indispensables.

Parallèlement à l'encouragement de la recherche strictement fondamentale, qui bénéficie d'environ 85% du budget, le Fonds national est également chargé d'en consacrer jusqu'à 12% à l'exécution des *programmes nationaux de recherche* décidés par le Conseil fédéral. Ces programmes, d'une durée limitée, ont pour but d'aider à résoudre certains problèmes qui se posent à la société, que ce soit dans le domaine social, économique, ou politique.

Le Fonds national attribue en outre des *bourses de relève* à de jeunes chercheurs pour leur permettre de compléter leur formation à l'étranger. Il y va de l'avenir et de l'esprit novateur de la science helvétique, dont un nombre considérable de chefs de file prendront leur retraite d'ici 5 à 10 ans. Enfin, la mise en valeur des résultats des recherches est encouragée par des *subsides de publication*, essentiels surtout en sciences humaines.

Sur le plan de la *collaboration internationale,* le Fonds national suisse participe activement aux travaux de la "Fondation européenne de la science" à Strasbourg, qui regroupe une cinquantaine d'organisations similaires. Il contribue par ailleurs à l' "International Foundation for Science" de Stockholm, qui encourage la formation de jeunes chercheurs dans le Tiers-Monde, et il a passé des accords bilatéraux avec les institutions homologues de nombreux pays européens, comme avec celles du Japon, du Canada, des Etats-Unis et de la Chine.

Adresse : *Fonds national suisse de la recherche scientifique, Wildhainweg 20, case postale, 3001 Berne.*